



Le Président

À

**Mesdames, Messieurs les Conseillers
communautaires de la Communauté
d'Agglomération La Riviera du Levant**

Gosier, le 1er octobre 2025

Pôle Ressources et Administration Générale
Direction des Affaires Juridiques et de l'administration générale
Service Assemblées et Affaires juridiques
Affaire suivie par : Jérôme JERMIDI
Email : assemblee@rivieradulevant.fr
Tél : 0690 28 07 63

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 6 octobre 2025

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègue(s),

En raison de l'absence de quorum lors du conseil communautaire du 30 septembre 2025, et conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le :

Lundi 6 octobre 2025

à 11h00

à la salle des délibérations de la commune de Saint-François

Le conseil pourra délibérer valablement sans condition de quorum.

Vous trouverez ci-joint:

- l'ordre du jour,
- les dossiers de séance,
- un modèle de procuration de vote (si nécessaire).

Comptant sur votre présence effective, je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs, Cher (es) Collègue(s)**, l'expression de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Le Président de la CARL

Loïc TONTON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE